

Rapport de la double commission des finances, de l'économie et de l'administration du 5 mai 2026

Rapporteur-e : Claude ANGELOZ

DA 005 – 26.04 APPROBATION DES COMPTES ET DU RAPPORT DE GESTION 2025 DE LA FONDATION INTERCOMMUNALE DE PRE-BOIS

Le Président ouvre la discussion. Il donne la parole à M. AGRAMUNT, Maire.

M. AGRAMUNT rappelle que la Fondation regroupe plusieurs communes afin de réaliser une piscine intercommunale.

L'exercice 2025 se clôt par un excédent de revenus de CHF 32'613.00 et qui fait apparaître un bénéfice cumulé de CHF 79'213.55.

Le Président remercie M. AGRAMUNT et il ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président soumet la DA 005 – 26.04 au vote.

Après le vote un commissaire (VERTS-E-S) relève le fait qu'il ne voit pas d'aspect politique dans l'approbation des comptes. Il s'agit d'un élément comptable qui permet de savoir si les comptes reflètent la réalité. Le commissaire (VERTS-E-S) estime que refuser les comptes reviendrait à dire que la personne qui a analysé les comptes les a mal analysés

Le Président rappelle que le rapport de le fiduciaire atteste que les comptes sont correctement tenus selon les règles financières. La parole n'étant pas demandée, il clôt ce point de l'ordre du jour.

La DA 005 – 26.04 Approbation des comptes et du rapport de gestion 2025 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois, est acceptée par 9 OUI (3 SOC, 2 VERT.E.S, 1 LED, 1 PLR, 2 UDC) et 2 abstentions (2 MCG).